FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : BOOMTONE - HEAVY FOG - 5L

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Formulation liquide employée pour produire une fumée artificielle utilisé dans le milieu du spectacle évènementiel, des formations professionnelles, des exercices de sécurité.... Liquide permettant de produire avec une machine adaptée un effet de fumée basse, rampante restant au sol. Usage professionnel et grand public

1.2.2. Usages déconseillés Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SONOVENTE - 7, avenue du 1er mai - BP : 30104
91123 - PALAISEAU Cdx - FRANCE
Tel : 01 80 38 38 38 - Email : infos@sonovente.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

Voir page 6 - Liste des numéros d'urgence - Europe

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) :
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur du Produit	%	Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 (CLP)
(2,2'-(ETHYLENEDIOXY)DIETHANOL)	(n° CAS) 112-27-6 (Numéro CE) 203-953-2 (N° REACH) 01-2119438366-35	< 6	Non classé
(1,2-DIHYDROXYPROPANE)	(n° CAS) 57-55-6 (Numéro CE) 200-338-0 (N° REACH) 01-2119456809-23	< 30	Non classé

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau :	Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire :	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion :	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise..

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés :	Eau en jet direct.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie :	Dégagement possible de fumées toxiques

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie :	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence :	Ventiler la zone de déversement

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection :	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage :	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations :	Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Assurer une bonne ventilation du poste de travail Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène :	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :	Stocker à des températures supérieures à 0°C et inférieures à 50°C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière.
Température de stockage :	0 - 50 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains :	Gants de protection
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps :	Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires :	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Aucune
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	7 - 8
Vitesse d'évaporation relative (l'acétatebutylique=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	Non applicable
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	100 - 290 °C
Point d'éclair :	> 175 °C
Température d'auto-inflammation :	370 °C
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Masse volumique :	1018 kg /m3 à 20°C.
Solubilité :	Soluble dans l'eau. Partiellement soluble dans les solvants organiques par la présence de dérivé glycolique
Log Pow :	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Réagit violemment au contact des agents oxydants.
Réagit au contact des acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: non classé

(1,2-DIHYDROXYPROPANE) (57-55-6)

DL50 orale rat > 2000 mg / kg

(2,2'-(ETHYLENEDIOXY)DIETHANOL (112-27-6)

DL50 orale rat > 15 000 mg / kg
DL50 cutanée rat > 22 000 mg / kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 7 - 8
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 7 - 8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Non classé
Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

(1,2-DIHYDROXYPROPANE) (57-55-6)	
CL50 poisson 1	> 500 mg/l 96h

(2,2'-(ETHYLENEDIOXY)DIETHANOL) (112-27-6)	
CL50 poisson 1	10000 mg/l Leuciscus idus(Ide); 48h
CL50 poissons 2	5000 mg/l 24h
ErC50 (algues)	10000 mg/l Daphnie; 24h
NOEC (aigu)	320 mg/l Pseudomonas putida; 16h

12.2. Persistance

(1,2-DIHYDROXYPROPANE) (57-55-6)	
Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable
Biodégradation :	> 70 % durée d'exposition 28jours

(2,2'-(ETHYLENEDIOXY)DIETHANOL) (112-27-6)	
Persistance et dégradabilité:	Pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

(2,2'-(ETHYLENEDIOXY)DIETHANOL) (112-27-6)	
Potentiel de bioaccumulation :	Elevé

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) :	Non applicable
N° ONU (IMDG) :	Non applicable
N° ONU (IATA) :	Non applicable
N° ONU (ADN) :	Non applicable
N° ONU (RID) :	Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) :	Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR
Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable
IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable
IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable
ADN
Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable
RID
Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) :	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) :	Non applicable
Groupe d'emballage (RID) :	Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :	Non
Polluant marin :	Non
Autres informations :	Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre	Aucune donnée disponible
- Transport maritime	Aucune donnée disponible
- Transport aérien	Aucune donnée disponible
- Transport par voie fluviale	Aucune donnée disponible
- Transport ferroviaire	Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Aucun(e).

NUMEROS EN CAS D'URGENCE - EUROPE

Austria	Poison Control Centre - Emergency helpline:	+43 1 406 43 43
Belgium	Centre Antipoisons / bruxelles	070 245 245
Bulgaria	National Toxicology Center,	+359 2 9154 233
Croatia	Poison Control Centre	+385 1 23-48-342.
Czech Republic	Toxikologické informační středisko	+420 224 919 293
Denmark	Bispibjerg Hospital - Giftlinjen ring	82 12 12 12
Estonia	Poisoning Information Centre	16 662
Finland	Poison Information Centre	09 471977
France	Orfila	+33 1 45 42 59 59
Germany	Giftnotruf Berlin, Emergency telephone:	+49 30 19240
Greece	Poison Information Centre	+30 2107793777
Hungary	Health Information - Toxicological Service	+36 80 20 11 99
Iceland	Landspitali - Poison Centre	543 2222
Ireland	Poisons information center of ireland	01 809 2166
Italy	Centro anti veleni	+39 02
Latvia	Valsts Toksikoloģijas centrs	+ 371 67042473 or 112
Lithuania	Nuodų Centras	+370 687 533 78
Luxembourg	Belgian Poison Center	+352 8002-5500.
Netherlands	Nationaal vergiftigingen informatie centrum	030 274 88 88
Norway	Giftinformasjonen	22 59 13 00
Portugal	CIAV	808 250 143
Romania	Centru de Control Otravă	+402 212 106 282
Slovakia	Narodné Toxikologické Informacné Centrum	+421 (0) 2 5477 4166
Spain	Urgencias toxicológicas	+34 91 562 04 20
Sweden	Giftinformationscentralen (Sverige)	08 33 12 31
United Kingdom	UK National Poisons Emergency number	+44 870 600 6266

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) n ° 1907/2006 du Conseil Européen

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée. Les informations contenues dans cette fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité et n'ont aucune valeur contractuelle pour les propriétés du produit . Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné et ne peuvent pas être utilisées pour un produit associé à un autre produit. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de fabrication, d'utilisation ou d'élimination du produit sont hors de notre contrôle et ne peuvent pas être sous notre responsabilité.